



"Fich'info" 3^{ème} trimestre 2016



Gril' party du vendredi 1^{er} Juillet 2016 : ANNULATION

Contrairement aux années précédentes notre gril 'party annuelle ne pourra pas se tenir sur la terrasse de la cafeteria du centre nautique, suite au refus du gérant : en conséquence, et pour cette année, elle est annulée.

Juillet et août 2016 Rappel !

Durant les mois de juillet et d'août prochains il n'y aura pas de permanence du vendredi au siège du CAF (Centre nautique de Saint Laurent), ni de permanence téléphonique.
En conséquence les inscriptions pour les sorties devront se faire en appelant directement les encadrants (liste jointe avec leurs coordonnées).

Septembre 2016

1/ Week end des 3 et 4 septembre Séjour dans la Gordolasque

Samedi 3 : montée au refuge de Nice en passant par le Lac Autier et la Baisse du Basto, hébergement au refuge de Nice : +890 m - 9,3 km

Dimanche 4 : Départ du refuge, montée au Clapier (3045 m) puis descente au pont du Countet (parking des voitures): +849 m // -1450m - 12km.

Coût de l'hébergement pour la nuit et demi-pension: 34,95€
(carte CAF indispensable).

Possibilité d'inscription (avec le règlement !) au nom du CAF SLV jusqu'au 15 Juillet 2016 auprès d'Alain BERTHE 06 72 66 10 56, petitemaison06@free.fr

2/ Week end des 10 et 11 septembre 2016 « Que la montagne est belle »

Ce week-end a pour cadre la Vallée des Merveilles ;
Sous réserve de modifications ultérieures le programme (prévu par Annie AUDA) est le suivant :

-Samedi 10 septembre 2016 :

Rendez-vous à 9 h samedi au parking des Mesches.

Objectif : nettoyage (dans l'une des trois zones possibles : Merveilles ; Valmasque ou Fontanalbe).

-Dimanche 11 septembre 2016 :

Visite guidée (accompagnateur assermenté) des gravures dans le secteur de Fontanalbe.

3/ Dimanche 11 septembre
« Forum des Associations- Sport en fête »

Organisé par la ville de Saint Laurent du Var, le forum des Associations se tiendra dimanche 11 septembre, près du centre nautique de Saint Laurent du Var, le long de la plage.

C'est l'occasion de faire connaître notre club et de créer de nouveaux contacts. Les adhérents sont conviés à venir nombreux pour aider à tenir le stand du CAF.

NB: Pour plus de précisions contacter Yvonnick (yvonnick.chesnel@orange.fr).

Inscriptions et cotisations 2015-2016

Le renouvellement des cotisations ainsi que les nouvelles adhésions au CAF de Saint Laurent du Var se feront au siège du CAF à partir du vendredi 2 septembre 2016.

Octobre 2016

1/ Assemblée générale

L'Assemblée générale est prévue le mercredi 5 octobre 2016 à 19 h à la salle Ferrière de Saint Laurent du Var.

Tous les membres sont instamment priés (vivement même !) de participer. Entre autres sujets...

-sera discuté le bilan de la saison écoulée

-vous aurez à élire le nouveau comité directeur qui choisira en son sein le nouveau président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire général qui constitueront le nouveau bureau.

Le pot de l'amitié clôturera notre soirée.

2/ Fête du CAF SLV

Elle aura lieu le 28 octobre 2016 à la salle Ferrière à Saint Laurent du Var.

Une participation de 12 € est demandée au titre des frais d'organisation.

Chacun de vous est convié à apporter un plat (une entrée, ou du fromage, ou un dessert, ou une salade...).

Pour permettre une répartition équilibrée merci d'annoncer votre choix au moment de l'inscription 2016-2017.

Les inscriptions sont prises auprès d'Alain BERTHE ; les chèques sont à libeller à l'ordre du CAF SLV.

Et déjà une annonce pour le week end commun de notre club laurentin qui est fixé aux 3, 4 et 5 juin 2017

Toutes les sections du CAF SLV sont appelées à se retrouver

Hébergement : dans le gîte Nature et Montagne à Beuil les Launes choisi en raison de ses capacités d'accueil (40 places).

Beuil jouit d'une situation à cheval sur deux vallées ; de ce fait TOUTES les sections du club peuvent trouver une activité :

-Rando Velours, rando Montagne, rando Alpine,

-Escalade (Mounier, Ciriei.....),

-Canyon (Amen, Raton...).

Il y aura l'embarras du choix entre les secteurs du Haut Var tout proche, de la Tinée, et bien sûr du Mont Mounier (ce sommet mythique que tout un chacun est en mesure d'identifier au cours de nos sorties).

Il n'est pas trop tôt pour mettre sur pied une telle manifestation !

Celle-ci implique en effet des contacts avec nos hébergeurs, mais aussi un programme adapté aux différentes activités, et enfin une organisation matérielle efficace et réactive. C'est pour cela que – dès la rentrée de septembre 2016- vous sera communiqué le montant du séjour.

Les inscriptions :

Elles seront prises jusqu'au 30 novembre, dernier délai, auprès d'Alain BERTHE exclusivement (Tél. : 0672661056 ; adresse : 24 rue de Jussieu 06000 Nice). Elles ne seront retenues qu'avec le règlement de la totalité du séjour. Merci de réserver votre place (avec un chèque) lors du renouvellement de votre adhésion.

Sachez que le nombre de place est limité.

RAPPEL A L'ATTENTION DE TOUS +++

Le rôle du CAF est avant tout de vous amener à l'autonomie.

Dans chacune des activités que vous pratiquez au sein du club vous avez pu en effet constater que les encadrants s'efforcent de vous transmettre les notions indispensables qui sont :

- l'acquisition des techniques d'orientation (formation au sein du club)*
- la progression en sécurité*
- la maîtrise des différents gestes techniques propres à chaque activité*
- la connaissance du milieu (enneigé ou pas)*
- le secourisme (au sein du club), etc.*

Mais attention !

La partie matérielle de cette autonomie vous incombe : chacun de vous se doit d'avoir au fond de son sac le minimum indispensable (sans nécessairement compter sur l'encadrant ou sur les autres participants), à savoir :

- 1- le matériel technique nécessaire à l'activité (sur indication du responsable)*
- 2- le matériel de sécurité en fonction des saisons : sangle+ mousqueton; arva+pelle+sonde ; frontale ; couverture de survie...*
- 3- chaussures et vêtements adaptés à l'activité ; ce qui suppose un sac assez grand pour les ranger à l'intérieur sans risquer de s'accrocher,*
- 4- et bien entendu (même si cela semble évident il n'est pas inutile de le rappeler): nourriture et boisson en quantité suffisante (mais oui !) et nécessaire individuel de pharmacie en cas de blessure légère.*

Bonnes vacances à tous !

A très bientôt sur les sentiers de notre belle région !